

# CHALLENGE CLUB FORMATEURS

Date	16/04/2023
Club Organisateur	??
Responsable	??

## - **Article 1 - Présentation**

- Le challenge des Clubs Formateurs est une épreuve par équipe de club. Elle est organisée par la Commission Jeunes et Technique départementale.
- 1 équipe par Comité qualifiée pour l'épreuve régionale. Les autres places seront données en fonction du nombre d'équipes engagées à l'échelon départemental.
- Le coefficient de l'épreuve pour les points classement est de 0.75

## - **Article 2 - Composition des équipes**

- Pour être complète une équipe est composée de 8 joueurs et joueuses, et d'un arbitre diplômé(e) ou en cours de formation.
- Les équipes peuvent être incomplètes mais une équipe comportant moins de 6 joueurs et joueuses ne sera pas admise à participer.
- Chaque participant et participante ne peut s'engager que dans un seul tableau. Les 5 premiers tableaux sont mixtes.
- Une joueuse qui s'engage dans un tableau mixte ne pourra pas prendre part à un tableau féminin.
- Pour chaque catégorie jeune, une inscription peut être prise dans le tableau de la catégorie immédiatement supérieure.
- Une équipe peut comporter au maximum un(e) muté(e) et au maximum une étranger (étrangère).

Tableaux mixtes	Tableaux féminins
1. Seniors messieurs et dames	6. Seniors Dames
2. Juniors garçons et filles	7. Juniors filles-cadettes
3. Cadets et cadettes	8. Minimes filles - benjamines
4. Minimes garçons et filles	
5. Benjamins et benjamines	

## - **Article 3 - Engagement des équipes**

- Les inscriptions sont effectuées à l'aide d'un bordereau d'inscription à retourner par courriel à [cdatt@mbSPORT.fr](mailto:cdatt@mbSPORT.fr) [contact@cdatt.fr](mailto:contact@cdatt.fr) avant la date butoir fixée par l'organisation

- Tous les membres de l'équipe sont licenciés **traditionnels** compétitions à la Fédération Française de Tennis de Table. Si une inscription est faite en licence **promotionnelle** loisirs, celle-ci sera automatiquement convertie en licence **traditionnelle** compétition avec les frais qui en découlent.

- **Article 4 - Remplacement d'un joueur absent**

- Dans toutes les catégories, tout joueur absent peut être remplacé par un joueur de la même catégorie. Son nombre de points doit être inférieur ou égal à celui du joueur remplacé.

- **Article 5 - Organisation Sportive**

- Les parties se disputent au meilleur des 5 manches de 11 points. La formule de la compétition sera adaptée en fonction du nombre d'équipes inscrites. (Poules de 3 en priorité, classement intégral dans chaque catégorie). Un Joueur absent au premier appel de son nom est déclaré forfait pour la partie concernée.

- **Article 6 - Conseillers et sanctions**

- Le règlement FFTT des règles du jeu article 3.5.1 est appliqué. Un seul conseiller est autorisé par joueur.

- **Article 7 - Arbitres fournis par les clubs**

- Les associations qui participent à l'épreuve départementale ont l'obligation de fournir un arbitre diplômé (ou en cours de formation) qui officie durant toute la compétition. Chaque club concerné communique le nom de son arbitre selon les instructions de la circulaire d'inscription. En cas de défaut d'arbitre, l'équipe est sanctionnée de 3 points de pénalité et l'un des membres joueurs sera désigné pour officier.

Annexe Nombres de Points Marqués

Rang	Points-résultats
1 <sup>er</sup>	12
2 <sup>ème</sup>	11
3 <sup>ème</sup>	10
4 <sup>ème</sup>	9
5 <sup>ème</sup>	8
6 <sup>ème</sup>	7
7 <sup>ème</sup>	6
8 <sup>ème</sup>	5
9 <sup>ème</sup>	4
10 <sup>ème</sup>	3
11 <sup>ème</sup>	2
12 <sup>ème</sup>	1

Les équipes totalisent des points-résultats, et sont classées dans l'ordre décroissant des totaux obtenus. Une équipe complète (8 joueurs et 1 arbitre diplômé) rapporte 3 pts de bonus.

En cas d'égalité entre des équipes, elles sont départagées de la façon suivante :

1. L'équipe complète avec ses 8 représentants et son arbitre de club officiel.
2. L'équipe qui a le plus de 1<sup>ères</sup> places.
3. L'équipe qui a le plus de 2<sup>èmes</sup> places.
4. L'équipe qui a le plus de 3<sup>èmes</sup> places,
5. etc.

Une équipe ne peut comporter au plus qu'un(e) muté(e) et un(e) étranger(e).

Club :		N° :				
Composition de l'équipe N°						
Capitaine :			Licence N° :			
Arbitre :		Licence N° :			Grade :	
Catégorie d'inscription	N° Lic	Nom	Prénom	Cat	Muté/étr	Points
Tab 1 : Seniors mixtes						
Tab 2 : Juniors mixtes						
Tab 3 : Cadets mixtes						
Tab 4 : Minimes mixtes						
Tab 5 : Benjamins mixtes						
Tab 6 : Seniors dames						
Tab 7 : Juniors filles - cadettes						
Tab 8 : Minimes filles - benjamines						